

Avis public

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Tous les contribuables et citoyens de la municipalité sont conviés à une assemblée extraordinaire.

ENDROIT : Salle des Loisirs, 286, rue de la Falaise
DATE : Jeudi, le 2 février 2017
HEURE : 18h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1. Règlement 363 ayant pour objet d'établir les prévisions de l'année financière 2017 et de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les services d'aqueducs et égouts, d'assainissement et d'ordures, ainsi que d'autres tarifs et affectations des surplus pour les fonds du quai et de l'Édifice Desjardins.
 - 3.2. Règlement 357-1 modifiant l'annexe 1 (tarification-grille de calcul pour la tarification 2017) du règlement 357 fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles.
4. Développement économique et touristique
 - 4.1. Mandat pour la refonte du site internet.
5. Questions du public
6. Clôture de l'assemblée

DONNÉ À TADOUSSAC CE 26 JANVIER 2017


Marie-Claude Guérin, directrice générale

